

Monsieur le commissaire enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique sur l'installation d'amarrage sur la Sèvre niortaise et ses affluents pour développer le tourisme fluvestre, en tant que Moniteur de sports de pagaies et utilisateur régulier des voies d'eau du marais poitevin pour mon simple loisir, je vous formule mes remarques pour une mutualisation des usages des amarrages sur la Sèvre niortaise et ses affluents. Comme indiqué par l'avis de la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie, je remarque lors de mes balades sur les voies d'eaux du marais de plus en plus de pratiquants autonomes. Principalement grâce au développement des embarcations de type « gonflable » développés par des distributeurs d'équipements sportifs comme par exemple Décathlon... (canoë kayak et aussi stand-up paddle).

Régulièrement des personnes me contactent en tant « qu'expert » des voies d'eau du Marais Poitevin, pour des conseils, et pour les embarquements. Je n'ai pas de « cartes officielles » de mises à l'eau pour embarcations légères mues à la pagaie. J'ai répertorié quelques « calles » principalement utilisées par les pompiers, mais celles si sont de simples « pentes » sans marches pour faciliter l'embarquement par nos embarcations un peu plus légères que des barques. Ce serait l'occasion de prendre en compte aussi les utilisateurs des voies d'eaux et de mutualiser ces nouveaux accès à l'eau prévus initialement pour les utilisateurs de pénichettes. Pour partager ses accès aménagés aux pratiquants autonomes, touristes comme locaux d'embarcations légères sans moteurs.

Il s'agit essentiellement de proposer une marche qui ne soit pas trop haute, pour permettre une mise à l'eau facile. Ceci peut aisément être mis en œuvre par l'aménagement de marches en bout de quai ou de ponton, qui présentent l'intérêt de s'adapter au niveau d'eau du cours d'eau, le marnage pouvant être important sur la Sèvre niortaise.

Plus spécifiquement pour l'emplacement de la halte de Coulon:

Avec le club CKNiort, nous organisons tous les ans une manifestation (pour tout public appelée Rallye du Marais) depuis 45 ans qui embarque exactement au même emplacement (en face de l'Aire de l'Autremont).

A cette occasion, nous y installions un grand ponton flottant "temporaire" pour faciliter l'embarquement de plus de 400 embarcations de type canoë durant tout le week-end. Peut être prendre en compte aussi pour ses futurs aménagements, un ponton permettant l'organisation de prochaines manifestations par des associations locales du même genre dans cette halte de Coulon? Celle-ci pourrait être utilisée à l'occasion de la fête du Miget qui réalisait aussi un défilé en barque aussi au même emplacement... tout en gardant de la place aussi pour les pénichettes.

Veillez, recevoir, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes respectueuses salutations.

--

Pierre Viala

Monsieur le commissaire enquêteur,
Je viens par la présente, en mon nom, contribuer à l'enquête publique,

Habitante de Niort et pratiquant les activités nautiques lors des évènements tels que Niort plage ou autres sorties organisées dans le Marais poitevin par l'Office de tourisme, je rejoins l'analyse et la [contribution publiée par le Président de la Fédération française de Canoë Kayac](#) sur le site de [l'enquête publique](#) de la Préfecture des Deux-Sèvres.

Il est important de prendre en considération les engins nautiques non motorisés, tels que canoë, kayak, paddle, etc. qui se développent aussi et participent au tourisme fluvestre de la Sèvre niortaise. Il me semble important d'envisager la cohabitation de ces différents engins en amont du projet pour un tourisme plus durable et des modes de déplacements doux en lien avec les objectifs durables de Niort (Niort durable 2030) et ceux du Ministère de la transition écologique et solidaire.

Aussi, je rejoins et soutiens la contribution de ces organisations sportives qui propose un aménagement, en bout de quai ou de pontons avec une marche qui ne soit pas trop haute, afin de permettre une mise à l'eau facile.

Espérant que vous tiendrez compte de nos observations en tant qu'utilisateurs locaux et/ou sportifs..
Veuillez, agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes respectueuses salutations.

L. Martin
